Informations clés pour l'investisseur

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non ».

OTEA 1 - Code ISIN Part R **: FR0010706747**
Société de gestion : OTEA CAPITAL

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du fonds est, au travers d'une allocation d'actifs et d'une sélection de titres discrétionnaires, la recherche d'une croissance nette du capital supérieure à 5% ou 6,2%, par an respectivement pour les parts R ou C, sur la durée de placement recommandée, en s'exposant aux marchés actions et taux.

Le FCP est principalement orienté sur les titres actions par des investissements directs. Cependant, il est possible de se désensibiliser du risque action via des titres et instruments du marché obligataire et monétaire. L'allocation entre les actions et les produits de taux est susceptible de varier de 0% à 100% dans des proportions importantes.

La poche action est constituée d'un maximum de 50 valeurs de sociétés de pays de l'OCDE, principalement grandes et moyennes capitalisations, sur tous secteurs. A titre accessoire, le fonds pourra investir de 0% à 10% de son actif net dans des actions de petites capitalisations.
La sélection des investissements repose sur l'utilisation combinée de l'analyse quantitative comme premier filtre et de l'analyse fondamentale comme support de la décision d'investissement. Les clés de la sélection de titres demeurent la qualité de la société et la valorisation qui doivent toutes deux laissées apparaitre un potentiel d'appréciation sensible sur la période d'investissement considérée.

Au sein de la classe d'actifs des taux, la stratégie repose sur l'investissement discrétionnaire, en direct ou via des OPCVM européens coordonnés et/ou français répondant aux 4 critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier (dans la limite de 10%) y compris dans des OPCVM gérés par OTEA Capital.
Le FCP peut investir dans des titres obligataires ou monétaires (dette publique ou privée sans notation minimale). La part d'obligations spéculatives « High Yield » sera limitée à 50% de l'actif du FCP.

La composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel, ni au niveau d'une classe d'actifs un indicateur de référence. L'indice « Dow Jones Euro Stoxx » dividendes réinvestis pourra cependant être retenu comme indicateur de performance à posteriori.

Réglementation SFDR : Sous l'article 6

FCP de capitalisation

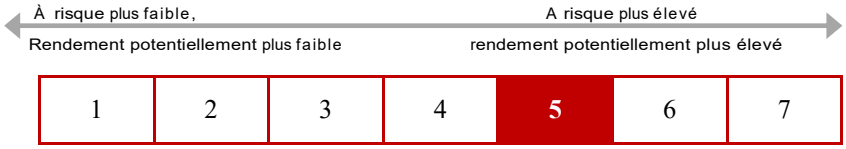
Durée recommandée de placement : Minimum 5 ans.

Le fonds pourra être exposé, à hauteur de 20%, à un risque de change qui ne sera pas couvert de façon systématique par le gérant.

Utilisation possible d'instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, en couverture ou en exposition, dans la limite d'exposition de 100% de l'actif sans rechercher de surexposition à l'une des classes d'actifs.

La VL est quotidienne.
Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour jusqu'à 14.00 (heure Paris) auprès du dépositaire et sont exécutées sur la base de la prochaine VL en dix-millièmes de parts.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. Le niveau de l'indicateur de risque passé ne préjuge pas du niveau de l'indicateur futur. La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce fonds est classifié « catégorie **5** », ce qui rend compte du type de gestion active et flexible mis en œuvre par OTEA Capital qui privilégie les investissements en action tout en recherchant une exposition aux produits de taux via des obligations « High Yield ».
L'OPVCM n'offre pas de garantie en capital.

LES RISQUES IMPORTANTS POUR LE FCP NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :
- Le risque de crédit qui représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur, voire de défaillance dudit émetteur.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**2 %**
Frais de sortie	**Néant**
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**2,50 %**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Cette commission correspond à 20% TTC de la Performance, nette de frais, du FCP au-delà de 5% annuelle sur l'exercice. Avec High Water Mark **0,00 %**

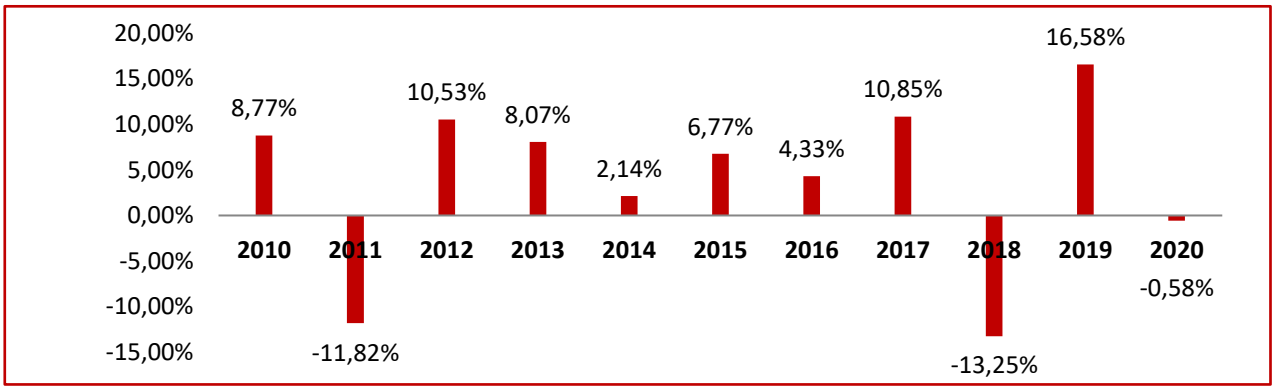
Le pourcentage indiqué correspond au maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certain cas, l'investisseur peut payer moins.
Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice clos le 31/12/2020
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :
- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez, vous référer aux pages 11 à 13 du prospectus de cet OPCVM.

PERFORMANCES PASSEES



- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance de L'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.
- Le fonds a été créé le 03/02/2009.
 - La part R a été créée le 03/02/2009.
- La devise dans laquelle les performances passées ont été calculées est l'Euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS BANK – 1-3 Place Valhubert – 75013 Paris

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site www.otea-capital.com

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce Fonds peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.

La responsabilité d'OTEA Capital ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
OTEA CAPITAL est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29/09/2021.